

AVIS DE CONCERTATION

Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges.

Dans le cadre de la concertation sur le projet « Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges », le diaporama présenté lors de la réunion publique est versé au dossier de concertation.

Ce diaporama a été présenté à l'ensemble du public des communes concernées par le projet lors de la réunion publique du 12 septembre 2022 à la salle Latule à Bordeaux.

Ces documents sont mis à la disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- Au service Technique de la Mairie du Bouscat : 9 rue Coudol, 33110 Le Bouscat ;
- à l'Hôtel de Ville de Bruges : 87 avenue Charles de Gaulle, 33 520 Bruges ;
- à la Cité municipale de Bordeaux : 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux ;
- à la Mairie de quartier de Bordeaux Maritime : 196 rue Achard, 33000 Bordeaux ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin, 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.